

Lettre d'informations du conseil local FCPE du collège Les Pins de Castries

n° 6 - octobre 2018

Quelques informations de rentrée

M. Tony Gay remplace M. Armand en tant que Principal du Collège. M. Gay était auparavant principal du collège Pierre Deley de Marseillan.

Le collège accueille **657 élèves** soit 21 de moins que l'an dernier. La répartition entre niveaux est déséquilibrée : 182 élèves en 4^{ème} (avec 7 classes soit 1 de plus que l'an dernier), 171 élèves en 5^{ème} et autour de 150 élèves en 3^{ème} et 6^{ème} (tous ces niveaux avec 6 classes). L'effectif maximal est de 29 élèves en 5^{ème}.

Résultats du brevet : 88,4 % de réussite avec 30,2 % de mention très bien, 28,4 % de mention bien et 23,8 % de mention assez bien.

Tous les collégiens de 3^{ème} ont eu une affectation pour la suite de leurs études.

Bilan des travaux

Les travaux se sont terminés **dans les temps**. Lors de la rénovation, plusieurs améliorations ont été proposées par le Collège et acceptées par le Conseil Départemental.



Les effectifs sont dans la moyenne nationale. En tant que fédération à représentation **nationale**, la FCPE 34 rencontre le Recteur d'académie plusieurs fois par an. C'est l'occasion de faire remonter **directement** les problèmes, en particulier d'effectifs.

Le taux de réussite au collège Les Pins est **nettement au dessus** du taux national qui est de 87,1 % (en baisse de 1,9 point par rapport à 2017). D'autre part, comme l'an dernier, le taux de mentions est bien plus élevé que la moyenne nationale qui est de 22,6 % TB ; 22,2 % B ; 21,3 % AB ([source ministère](#)).

L'avancement des travaux a été régulièrement présenté lors des 5 séances de l'année 2017-2018 du Conseil d'Administration du Collège.

Les 3 représentants FCPE au CA ont relayé ces informations sur le [site Web](#) du conseil local et dans les [trois lettres d'informations](#).

Le bâtiment incendié a été **entièrement rénové** et est complètement fonctionnel.

La cour est aussi complètement utilisable.

octobre 2018

Le rez-de-chaussée est maintenant beaucoup plus lumineux.



Le premier étage est maintenant plus coloré. Les peintures ont été refaites et un soubassement a été posé dans les couloirs pour protéger les murs.



Le second étage a été restructuré. Des placards techniques ont été déplacés afin d'avoir un couloir plus spacieux et sans obstacle.

Cela fait partie des aménagements proposés par le Collège qui ont été intégrés dans la rénovation du bâtiment.



Lettre d'informations du conseil local FCPE du collège Les Pins de Castries

octobre 2018

Les salles de classe sont fonctionnelles avec vidéoprojecteur et des stores pour protéger du soleil.



Seul le plateau sportif n'a pas été complètement terminé. Il manque la clôture de séparation avec le parking des professeurs, ce qui rend le plateau inutilisable pour le moment. Ces travaux devraient être effectués pendant les vacances de Toussaint.



(toutes les photographies ont été prises en accord avec le Collège)

Le Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC)

Le Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC) est une instance du Collège qui conçoit, met en œuvre et évalue un projet éducatif pour :

- contribuer à l'éducation à la citoyenneté ;
- préparer le plan de prévention de la violence ;
- proposer des actions pour lutter contre l'exclusion ;
- définir un programme d'éducation à la santé qui inclut en particulier la prévention des conduites à risques.

Pour plus d'informations sur le CESC, voir le site [éduscol](http://eduscol.fr).

Lettre d'informations du conseil local FCPE du collège Les Pins de Castries

octobre 2018

Ces trois dernières années, le représentant de la FCPE au CESC était un spécialiste de la prévention. Il a ainsi pu jouer un rôle très actif dans l'intérêt de l'ensemble des élèves.

Le CESC est présidé par le chef d'établissement et comprend des représentants des personnels enseignants, des parents et des élèves, l'infirmière de l'établissement, des représentants de la commune et de la collectivité de rattachement, des partenaires institutionnels (par exemple, la gendarmerie) et associatifs.

Lors du dernier CESC du 4 juin 2018, un **bilan des interventions** de l'année 2017-2018 a été présenté. Il était une fois de plus riche et varié comme vous pouvez le constater ci-dessous :

Domaine	Action - Projet	Niveau	Partenaire/Intervenant
SANTÉ	Prévention tabac/produits inhalés	5 ^{ème}	Souffle LR
	Consommation à risques	5 ^{ème}	CoDES34
	Relations garçons/filles	3 ^{ème}	APARSA
	Prévention tabac/produits inhalés		Souffle LR
CITOYENNETÉ	Exposition « Moi, jeune citoyen »	6 ^{ème}	CRDP - CDI
	Enjeux et risques des pratiques numériques	6 ^{ème}	PEPA
	École sans racisme « Préjugé quand tu nous tiens »	1 classe de 4 ^{ème}	Léo Lagrange
	Prévention du harcèlement	6 ^{ème}	Équipe interne
	Exposition « 13-18 Questions de justice » + intervention d'une avocate « Sensibilisation aux règles et principes de droit. Découverte du monde judiciaire »	4 ^{ème}	CRDP – CDI – M. Perret + M ^{me} Favre-Bonté
	« Handicapé toi-même »	5 ^{ème}	Léo Lagrange
	Relations garçons/filles	3 classes de 6 ^{ème}	EMAS
	Actions diverses (collecte de piles et de bouchons)	Tous niveaux	

Le collège de Castries reste l'un des plus actifs du département sur ces questions qui concernent les élèves d'abord, mais aussi les enseignants et les parents.

L'organisation de ces interventions durant une semaine dédiée à la prévention semble avoir été appréciée selon le bilan qui a été réalisé (alors que les années précédentes, les actions étaient menées tout au long de l'année). Ce système devrait donc être reconduit pour l'année scolaire 2018-2019.

Le programme des interventions pour la présente année scolaire sera légèrement en évolution.

Si vous avez apprécié cette lettre d'informations, n'hésitez pas à :

- suivre les actualités sur le [site Web du conseil local](http://fcpe-college-les-pins-castries.webnode.fr) ;
- nous contacter à fcpecollegecastries@gmail.com ;
- nous rejoindre lors de nos **réunions**. La prochaine aura lieu le lundi 15 octobre à 20h00 à l'Espace-Gare de Castries ;
- et bien sûr soutenez-nous lors des **élections des représentants des parents d'élèves de vendredi 12 octobre !**